

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 10 juillet 2017

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce dixième jour du mois de juillet deux mille dix-sept, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller
Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absente (s) : Madame Nicole B. Côté, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 –MOMENT DE RÉFLEXION

Mme Mélissa Girard, Mairesse, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

La Mairesse constate la présence de cinq (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 5 et du 13 juin 2017;
5. Renouvellement de la convention collective des employés syndiqués;
6. Avis de motion pour modifier le règlement omnibus #228-66 modifiant le Plan d'urbanisme #228-34, le règlement de lotissement #228-36, le règlement sur l'émission des permis et certificats #228-38 et le règlement de zonage #228-35 de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
7. Adoption du projet de règlement omnibus #228-66 modifiant le Plan d'urbanisme #228-34, le règlement de lotissement #228-36, le règlement sur l'émission des permis et certificats #228-38 et le règlement de zonage #228-35 de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
8. Dépôt du rapport périodique du 1^{er} avril au 30 juin 2017;
9. Congrès 2017 de la Fédération Québécoise des municipalités;
10. Utilisation du gymnase de l'école primaire Fernand Saindon pour le terrain de jeux;
11. Approbation des sorties pour les enfants inscrits au terrain de jeux;
12. Adhésion au club de radio amateur de Charlevoix Inc.;
13. Achat d'un tracteur à gazon;

14. Appui à une demande de subvention de la résidence Lanoyée;
15. Nettoyage des grilles des rues de la Forêt et du Jardin;
16. Mandat à l'avocat de la municipalité concernant la taxation sur les ordures saisonnières;
17. Invitation à devenir Membre-Ami Corporatif du Musée de Charlevoix;
18. Demande de tenue d'une activité au resto bar le Grenier le 22 juillet 2017;
19. Travaux d'électricité à la bâtisse d'eau potable;
20. Tests d'hexazinone pour les puits d'eau potable situés près de la bleuetière;
21. Varia;
 - A) Envoie d'une mise en demeure concernant le non respect du règlement de zonage pour les résidents du 10 rue du Jardin;
22. Comptes à ratifier de juin 2017;
23. Comptes à payer de juin 2017;
24. Salaires du mois de juin 2017;
25. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
26. Période de questions allouée aux contribuables;
27. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2017-07-3526

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET DU 13 JUIN 2017

RÉSOLUTION 2017-07-3527

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 5 et du 13 juin 2017 soit, par la présente, adopté tels que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

5 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS

RÉSOLUTION 2017-07-3528

CONSIDÉRANT que des négociations ont eu lieu afin de renouveler la convention collection des employés syndiqués qui est échue depuis le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal et le syndicat en sont venus à une entente de 5 ans pour les employés syndiqués;

CONSIDÉRANT que les employés syndiqués auront droit à du salaire rétroactif 1^{er} janvier 2016 qui leur sera versé dans les jours suivant la signature de la convention;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault, la mairesse Mme Mélissa Girard et le conseiller M. Joseph-Louis Girard à signer l'entente de 5 ans intervenue avec les employés syndiqués de la municipalité. L'entente sera valide pour la période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2020.

6 – AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT OMNIBUS #228-66 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #228-34, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #228-36, LE RÈGLEMENT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS #228-38 ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #228-35 DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

RÉSOLUTION 2017-07-3529

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Donatha Lajoie et par le fait même il fait la présentation de ce projet pour modifier le règlement omnibus #228-66 modifiant le règlement d'urbanisme #228-34, le règlement de lotissement #228-36, le règlement sur l'émission des permis et certificats #228-38 et le règlement de zonage #228-35 de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

7- ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT OMNIBUS #228-66 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #228-34, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #228-36, LE RÈGLEMENT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS #228-38 ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #228-35 DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

RÉSOLUTION 2017-07-3530

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER le projet de règlement omnibus #228-66 modifiant le plan d'urbanisme #228-34, le règlement de lotissement 228-36, le règlement sur l'émission des permis et certificats #228-38 et le règlement de zonage #228-35 de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

8 – DÉPÔT DU RAPPORT PÉRIODIQUE DU 1^{ier} AVRIL AU 30 JUIN 2017

RÉSOLUTION 2017-07-3531

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le dépôt du rapport périodique du 1^{ier} avril au 30 juin 2017.

9- CONGRÈS 2017 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

RÉSOLUTION 2017-07-3532

CONSIDÉRANT une invitation de la Fédération Québécoise des Municipalités pour le Congrès annuel qui se tiendra du 28 au 30 septembre 2017;

CONSIDÉRANT un coût de 760\$ plus les taxes applicables pour l'inscription;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER l'inscription de la mairesse Mme Mélissa Girard pour le congrès annuel au coût de 760\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

**10 – UTILISATION DU GYMNASSE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE FERNAND
SAINDON POUR LE TERRAIN DE JEUX**

RÉSOLUTION 2017-07-3533

CONSIDÉRANT que le gymnase de l'école primaire offre la possibilité de faire plusieurs activités;

CONSIDÉRANT un coût de 200\$ pour l'accès au gymnase de l'école pendant un mois;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 200\$ pour l'utilisation du gymnase pendant un mois cet été par les enfants du terrain de jeux et d'autoriser le paiement.

**11- APPROBATION DES SORTIES POUR LES ENFANTS INSCRITS AU
TERRAIN DE JEUX**

RÉSOLUTION 2017-07-3534

CONSIDÉRANT une liste de sorties pour les enfants du terrain de jeux;

CONSIDÉRANT des prévisions budgétaires réalisées pour l'été 2017;

CONSIDÉRANT qu'il y a 21 inscriptions présentement pour le terrain de jeux 2017;

Il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER les sorties suivantes : Genévrier à Baie-Saint-Paul, Charlevoix en camp à Clermont, cinéma / piscine à La Malbaie, cirque Ékasringa au boisé du quai à Baie-Saint-Paul, camping chute Fraser à La Malbaie, visite de Mme Lyne Bélanger au terrain de jeux et d'autoriser les dépenses pour ces activités incluant les déplacements en autobus.

12 – ADHÉSION AU CLUB DE RADIO AMATEUR DE CHARLEVOIX INC.

RÉSOLUTION 2017-07-3535

CONSIDÉRANT que la municipalité possède des installations radioamateur sur son territoire;

CONSIDÉRANT une résolution votée lors de l'assemblée annuelle du Club Radioamateur de Charlevoix Inc. du 2 avril 2017 afin que toute municipalité et corporations qui possèdent des installations radioamateur doivent payer la carte de membre annuelle au coût de 50\$;

Il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER la cotisation annuelle de 50\$ au Club Radioamateur de Charlevoix Inc. et d'autoriser le paiement.

13 – ACHAT D'UN TRACTEUR À GAZON

RÉSOLUTION 2017-07-3536

CONSIDÉRANT que l'achat d'un tracteur à gazon permettrait une économie de temps et d'argent pour la municipalité;

CONSIDÉRANT des prix obtenus et un essai effectué avec un tracteur usagé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER un tracteur Big Dog Alpha muni d'une tondeuse de 42 pouces avec des lames mulching au coût de 5 217,46\$ incluant les taxes au garage Guy Gauthier Inc. et d'autoriser le paiement à même le surplus accumulé au 31 décembre 2016.

**14 – APPUI À UNE DEMANDE DE SUBVENTION DE LA RÉSIDENCE
LANOYÉE**

RÉSOLUTION 2017-07-3537

CONSIDÉRANT une demande d'appui de la résidence Lanoyée qui souhaite déposer une demande de subvention;

CONSIDÉRANT que la demande n'implique aucun montant d'argent;

CONSIDÉRANT les services offerts et la place de la résidence dans la communauté;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à rédiger une lettre et de la remettre à la représentante de la résidence Lanoyée en signe d'appui à la démarche effectuée.

**15 – NETTOYAGE DES GRILLES DES RUES DE LA FORÊT ET DU
JARDIN**

RÉSOLUTION 2017-07-3538

CONSIDÉRANT que les grilles des rues de la Forêt et du Jardin doivent être nettoyées chaque année;

CONSIDÉRANT un tarif horaire de 160\$ pour effectuer ce travail;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE CONFIER le nettoyage des grilles des rues de la Forêt et du Jardin à la compagnie Sani-Charlevoix au tarif horaire de 160\$ et d'autoriser le paiement.

**16- MANDAT À L'AVOCAT DE LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT LA
TAXATION SUR LES ORDURES SAISONNIÈRES**

RÉSOLUTION 2017-07-3539

CONSIDÉRANT une lettre reçue au sujet de la taxation des services pour les chalets sur le territoire de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE TRANSFÉRER la lettre reçue à Me Philippe Asselin du cabinet Morency Avocats pour que ce dernier réponde à cette lettre.

17 – INVITATION À DEVENIR MEMBRE-AMI CORPORATIF DU MUSÉE DE CHARLEVOIX;

RÉSOLUTION 2017-07-3540

CONSIDÉRANT une demande du Musée de Charlevoix pour devenir membre de cet organisme;

CONSIDÉRANT un coût annuel de 200\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande par manque de disponibilité dans le budget de la municipalité.

18 – DEMANDE DE TENUE D'UNE ACTIVITÉ AU RESTO BAR LE GRENIER LE 22 JUILLET 2017

RÉSOLUTION 2017-07-3541

CONSIDÉRANT une demande de Mme Lise Bergeron du Resto Bar le Grenier pour le tenue d'une activité le 22 juillet prochain;

CONSIDÉRANT que cette demande vise à permettre le stationnement de véhicules de chaque côté de la rue de la Forêt;

CONSIDÉRANT que le Resto Bar le Grenier est responsable d'aviser la Sureté du Québec pour les informer de leurs intentions;

CONSIDÉRANT que M. Tobie Jean, lieutenant du service incendie de Notre-Dame-des-Monts a été avisé de cette demande;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise la tenue d'une activité sur le terrain du Resto Bar le Grenier le 22 juillet prochain. Une foule de 200 à 300 personnes est attendue à cet événement et les véhicules pourront se stationner de chaque côté de la rue de la Forêt pourvu qu'un accès au site demeure libre et accessible en tout temps en cas de situation d'urgence.

19 – TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ À LA BÂTISSE D'EAU POTABLE

RÉSOLUTION 2016-07-3542

CONSIDÉRANT une visite effectuée par la mutuelle de prévention à la bâtisse d'eau potable;

CONSIDÉRANT des anomalies jugées non sécuritaire qui doivent être corrigées;

CONSIDÉRANT un tarif horaire de 75\$ pour que le travail soit effectué par un électricien;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

DE CONFIER le travail à un électricien au tarif horaire de 75\$ pour la correction des anomalies électriques mentionnées par la mutuelle de prévention et d'autoriser le paiement.

**20 – TESTS D’HEXAZINONE POUR LES PUITES D’EAU POTABLE
SITUÉS PRÈS DE LA BLEUETIÈRE**

RÉSOLUTION 2016-07-3543

CONSIDÉRANT une exigence du Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l’analyse des puits d’eau potable de la municipalité;

CONSIDÉRANT que des tests doivent être faits aux 2 ans et que les derniers ont été faits en janvier 2015;

CONSIDÉRANT un coût approximatif de 413\$ pour l’analyse d’un puits et que la municipalité a 2 puits;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des conseillers et conseillères présents :

DE FAIRE ANALYSER les 2 puits d’eau potable de la municipalité par la compagnie Eurofins au coût de 826\$ plus les taxes applicables afin de respecter les exigences du Ministère et d’autoriser le paiement.

21 - VARIA

**A) ENVOIE D’UNE MISE EN DEMEURE CONCERNANT LE NON-
RESPECT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR LES RÉSIDENTS
DU 10 RUE DU JARDIN**

RÉSOLUTION 2017-07-3544

CONSIDÉRANT les démarches déjà effectuées dans le dossier d’un citoyen qui pratique une activité non permise par le règlement de zonage de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu’une rencontre a déjà eu lieu et que le citoyen a été sensibilisé à cette problématique;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l’unanimité des conseillers et conseillères présents :

DE MANDATER l’inspectrice municipale Mme Nadine Bélanger pour qu’une mise en demeure soit envoyée aux résidents du 10 rue du Jardin.

22 – COMPTES À RATIFIER DE JUIN 2017

RÉSOLUTION 2017-07-3545

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d’administration : 9 053,44\$
Total : 9 053,44\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1922-1924-1929-1930-1931-1932-1934-1938.

23 – COMPTES À PAYER DE JUIN 2017

RÉSOLUTION 2017-07-3546

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juin 2016:

Fonds d'administration :	79 826,56\$
Eau potable	<u>1 537,00\$</u>
TOTAL :	81 363,56\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2017 au montant de 76 471,45\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 76 471,45\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

24 – SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2017

RÉSOLUTION 2017-07-3547

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juin 2017 au montant de 12 732,36\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de juin 2017 au montant de 12 732,36\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1925-1926-1927-1928-1933-1935-1936-1937.

25 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

26 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

27 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2017-07-3548

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents:

QUE la séance soit levée. Il est 7 heures 39.

Mélissa Girard
Mairesse

Marcelle Pedneault
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 7 août 2017.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.